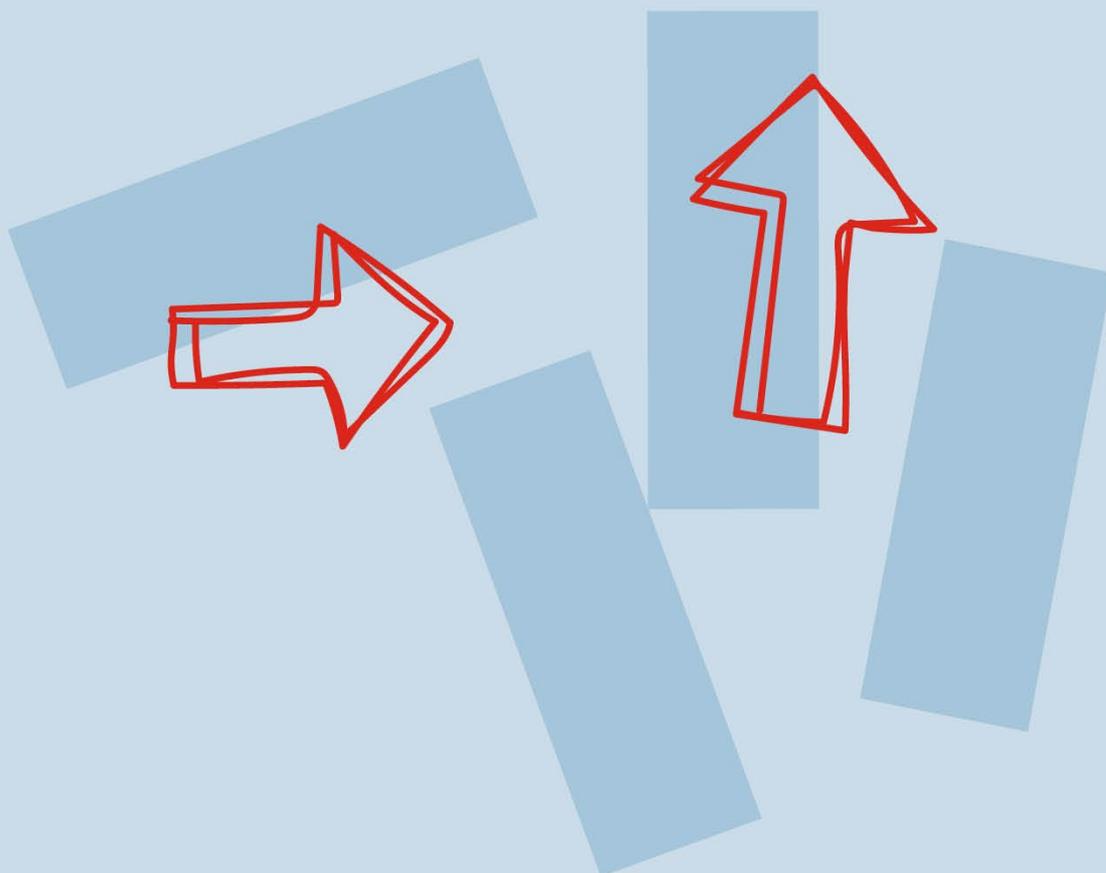


Analyse des revendications salariales pour 2026

**2 % d'augmentation de salaire –
pour couvrir l'augmentation du coût de
la vie, une participation équitable aux
gains de productivité et une stabilisa-
tion de la conjoncture**



Août 2025

Contenu

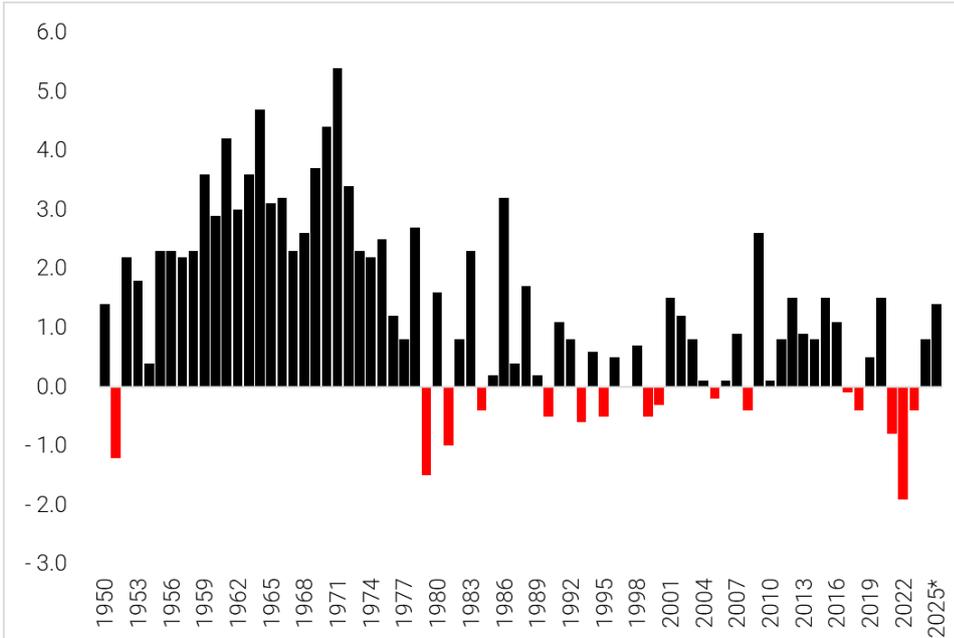
| | |
|---|----|
| 1) Lente reprise des salaires réels après une crise historique | 2 |
| 2) Croissance plus faible des prix à la consommation - forte hausse persistante du coût de la vie | 7 |
| 3) Les entreprises gagnent de plus en plus par heure travaillée – la hausse de la productivité crée une marge de manœuvre pour les augmentations salariales | 10 |
| 4) Renforcer le marché intérieur – une demande intérieure stable garantit l'emploi et les revenus..... | 16 |
| 5) Conclusion..... | 17 |

Lente reprise des salaires réels après une crise historique

Les salaires réels ont baissé entre 2021 et 2023 dans des proportions sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En 2024 et 2025, on observe désormais une nette reprise grâce à la hausse des salaires nominaux et à la baisse de l'inflation.

Évolution historique des salaires réels – croissance par rapport à l'année précédente 1985-2025

Office fédéral de la statistique, 1950-2025

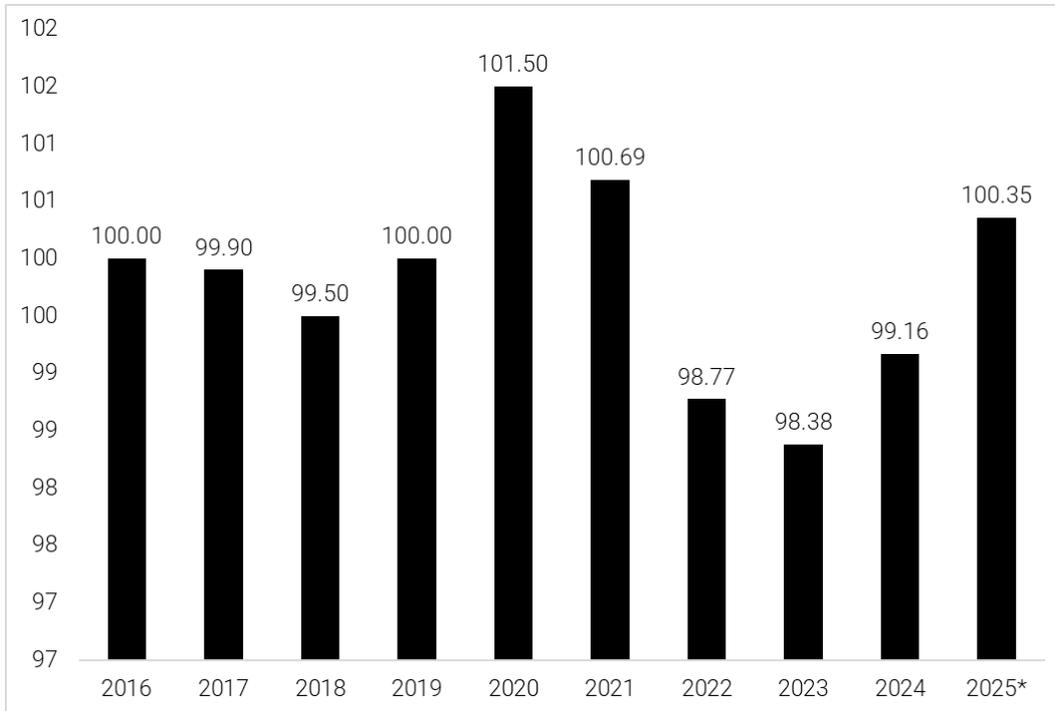


*Salaire réel en 2025 : UBS Outlook Suisse pour 2025 (1,4 %), prévision d'inflation conditionnelle pour juin 2025 de la Banque nationale suisse (0,2 %)

Malgré la reprise observée l'année dernière et cette année, les salaires réels restent toutefois inférieurs à leur niveau de 2020 et 2021.

Évolution des salaires réels – 10 dernières années

Office fédéral de la statistique, 2016-2025, indice

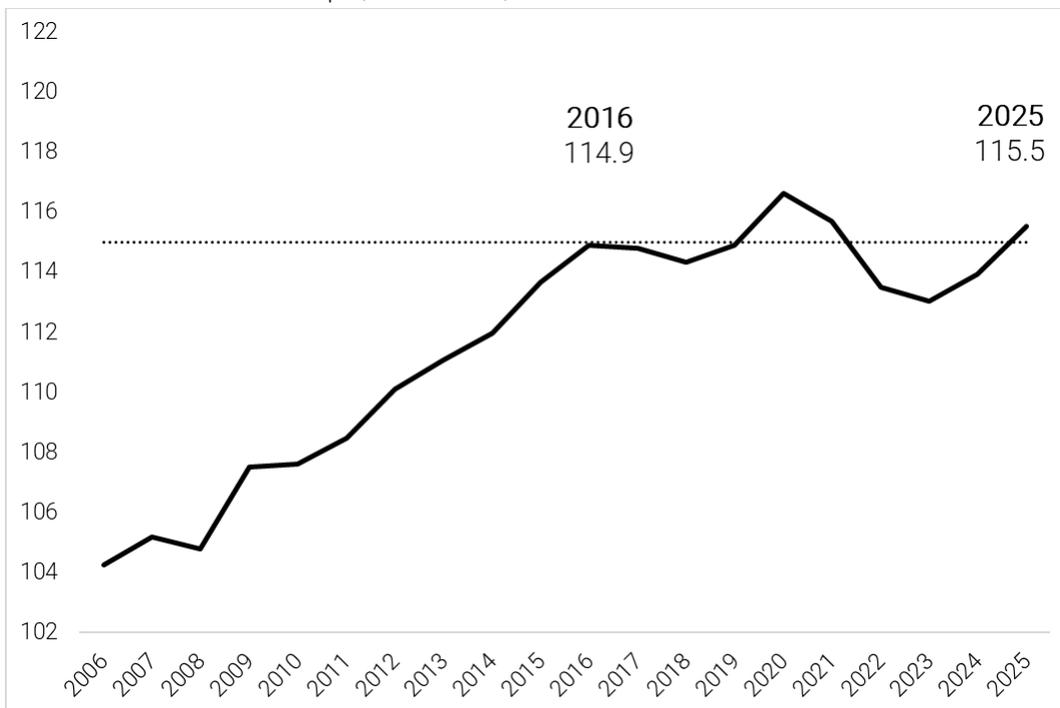


*Salaire réel 2025 : UBS Outlook Suisse pour 2025 (1,4 %), prévision d'inflation conditionnelle pour juin 2025 Banque nationale suisse (0,2 %)

Depuis 2016, on observe donc une stagnation globale des salaires réels.

Évolution des salaires réels 2006-2025

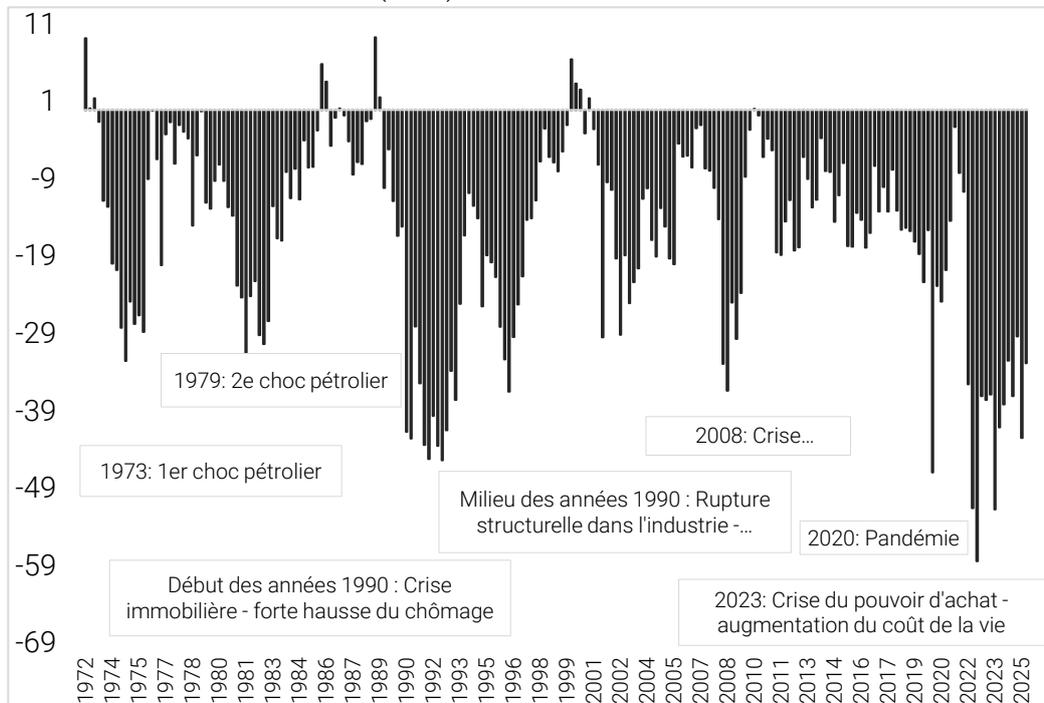
Office fédéral de la statistique, 2006-2025, indice



La baisse temporaire des salaires réels a entraîné une forte détérioration du climat de consommation.

Confiance des consommateurs

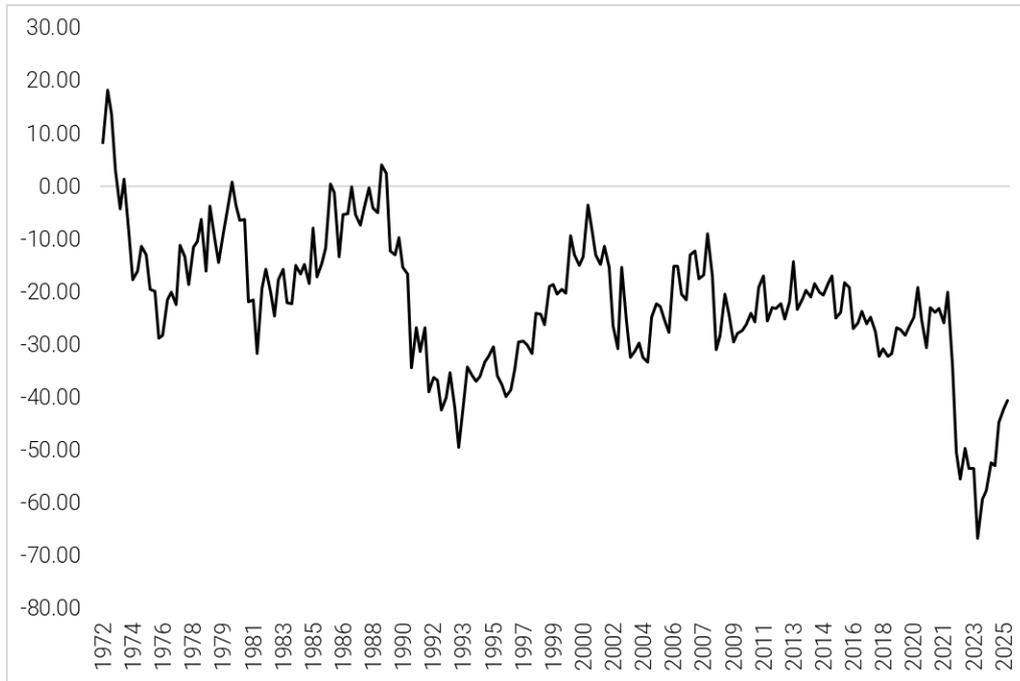
Secrétariat d'État à l'économie (Seco), 4e trimestre 1972-3e trimestre 2025



Malgré la hausse des salaires réels en 2024 et 2025, la situation financière des ménages reste globalement nettement moins bonne qu'au cours des 20 années précédentes.

Confiance des consommateurs – situation financière passée

Secrétariat d'État à l'économie (Seco), 4e trimestre 1972-3e trimestre 2025



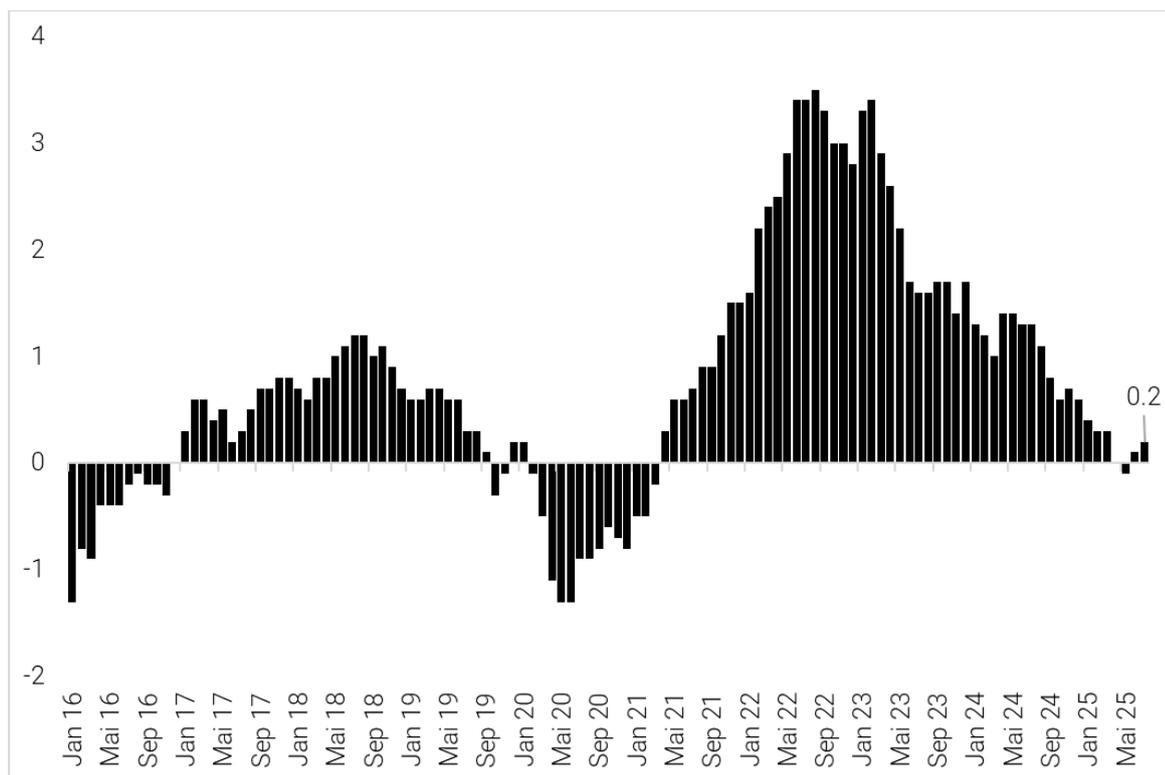
Dans le cadre de l'enquête sur le climat de consommation, la question suivante est posée aux personnes interrogées : « Selon vous, comment la situation financière de votre ménage a-t-elle évolué au cours des douze derniers mois ? »

Ralentissement de la hausse des prix à la consommation – forte augmentation persistante du coût de la vie

La croissance des prix à la consommation, qui a été particulièrement forte en 2022 et 2023, s'est fortement ralentie et s'élevait encore à 0,2 % en juillet 2025 par rapport à l'année précédente.

Indice national des prix à la consommation – variation par rapport au même mois de l'année précédente

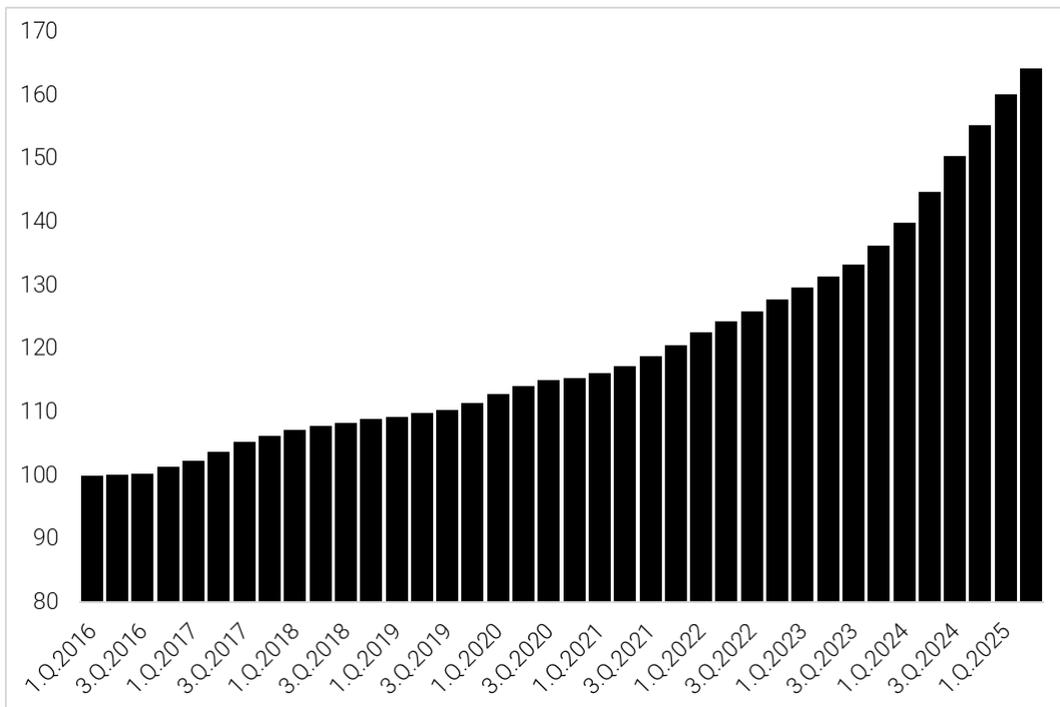
Office fédéral de la statistique (IPC), janvier 2016-juillet 2025, variation en %



Entre août 2024 et juillet 2025, les prix de l'électricité, du mazout, de l'essence et des voitures ont particulièrement baissé. Dans le même temps, les loyers ont continué d'augmenter de manière significative. Au deuxième trimestre 2025, la hausse des prix était de 2,6 % par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Indice des loyers

Office fédéral de la statistique, 1er trimestre 2016-2e trimestre 2025, 1er trimestre 2016 = 100



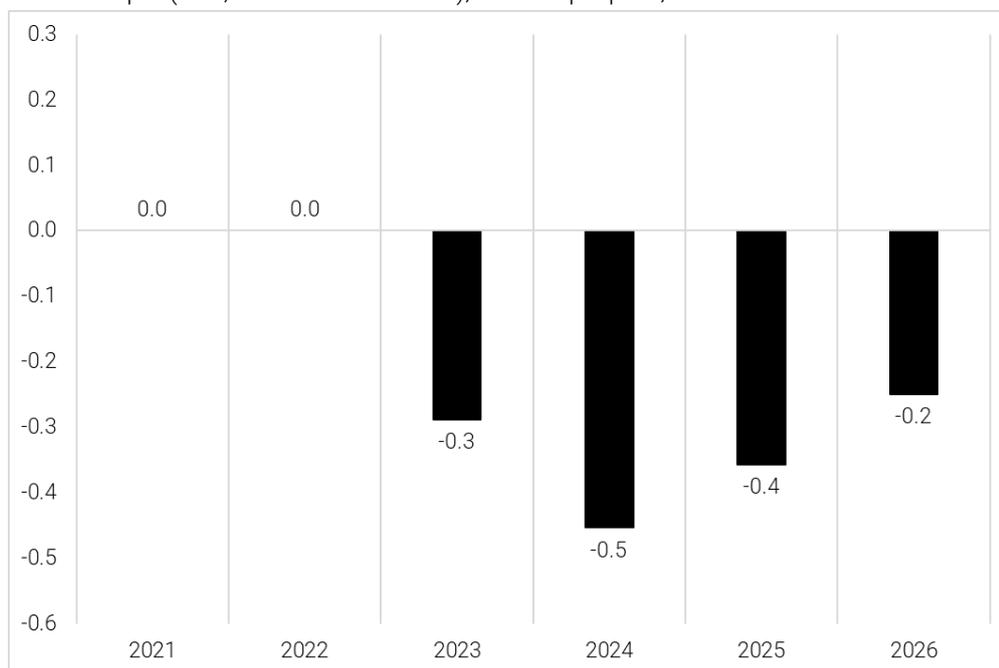
Outre la hausse des prix à la consommation, ce sont surtout les primes d'assurance maladie plus élevées qui entraînent une augmentation du coût de la vie. Elles ne sont pas prises en compte dans les prix à la consommation.

Entre 2023 et 2025, les primes d'assurance maladie ont augmenté de 5,4 % à 8,1 %. En 2026, une nouvelle hausse de 4 % des primes d'assurance maladie est prévue.¹

Pour un revenu moyen (médian), la forte augmentation des primes d'assurance maladie entre 2023 et 2026 entraînera une réduction annuelle du revenu comprise entre 0,2 et 0,5 %.

Prime d'assurance maladie : réduction du revenu moyen d'un adulte suite à une augmentation moyenne de la prime d'assurance maladie obligatoire

Office fédéral de la santé publique (prime moyenne pour les adultes), Office fédéral de la statistique (LSE, indice des salaires), calculs propres, variation en %



*Pour l'année 2026, on utilise les prévisions de Comparis (= 4 %).

Compte tenu de la réduction des revenus due aux primes d'assurance-maladie, de la hausse des prix à la consommation (inflation) et des augmentations salariales moyennes déjà accordées selon l'indice des salaires de l'Office fédéral de la statistique, le déficit de pouvoir d'achat pour 2026 s'élève à un peu plus de 2 %.

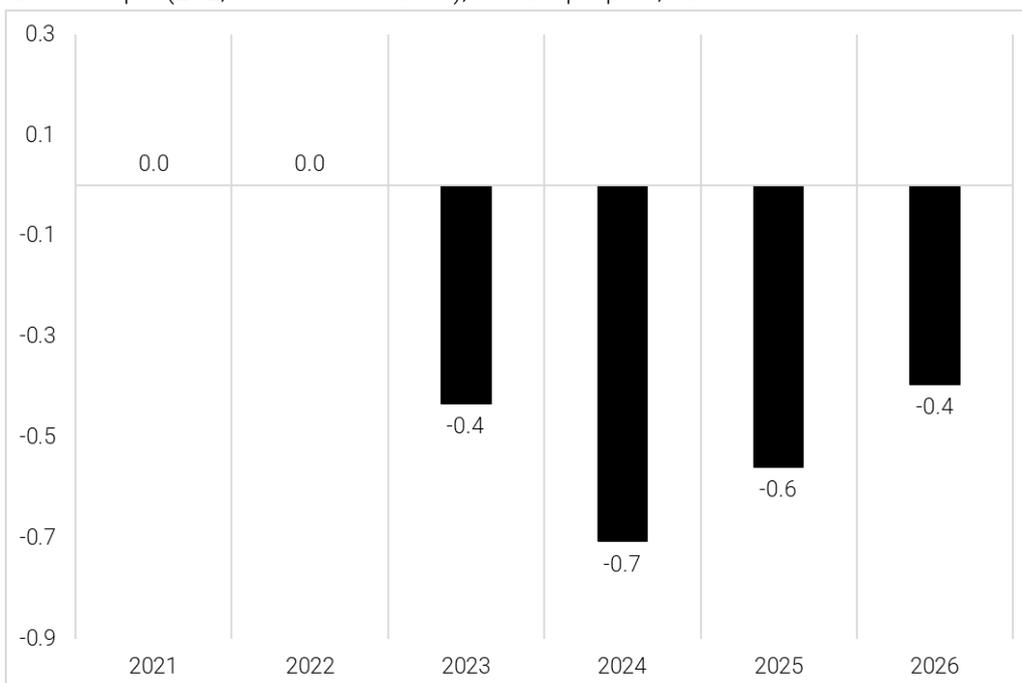
¹ <https://www.comparis.ch/krankenkassen/praemien/prognose-trend>

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2021- 2025 | 2022- 2026 |
|-----------------------------------|------|------|------|------|------|------|---------------|---------------|
| Primes d'assurance maladie | 0,0 | 0,0 | -0,3 | -0,5 | -0,4 | -0,2 | - 1,1 | - 1,3 |
| Inflation | -0,6 | -2,8 | -2,1 | -1,1 | -0,2 | -0,5 | - 6.8 | - 6.7 |
| Augmentations salariales | -0,2 | 0,9 | 1,7 | 1,8 | 1,4 | | +5,6 | +5,8 |
| Total | | | | | | | -2,3 | -2,2 |

La hausse des primes aura un impact plus important sur les familles. En supposant un revenu familial moyen de 10 861 francs selon l'² en 2022, l'augmentation des primes d'assurance-maladie des deux parents, ainsi que la hausse légèrement moins importante des primes d'assurance-maladie des enfants entre 2023 et 2026, entraîneront une réduction annuelle du revenu comprise entre 0,4 et 0,8 %.

Primes d'assurance-maladie : réduction du revenu familial moyen d'une famille avec deux enfants suite à une augmentation moyenne des primes d'assurance-maladie obligatoires

Office fédéral de la santé publique (prime moyenne pour les adultes), Office fédéral de la statistique (LSE, indice des salaires), calculs propres, variation en %



*Pour l'année 2026, les prévisions de Comparis sont utilisées tant pour les adultes que pour les enfants (= 4 %).

² L'enquête sur le budget des ménages réalisée par l'Office fédéral de la statistique calcule un revenu brut moyen de 14 433 francs par mois pour les couples avec deux enfants pour les années 2020/2021. Travail.Suisse utilise comme valeur approximative 1,6 fois le revenu moyen d'une personne seule travaillant à temps plein.

Compte tenu de la réduction des revenus due aux primes d'assurance-maladie, de la hausse des prix à la consommation (inflation) et des augmentations salariales moyennes déjà accordées selon l'indice des salaires de l'Office fédéral de la statistique, le pouvoir d'achat des familles devrait baisser d'environ 3 % en 2026.

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2 | 2025 | 2026 | 2021-2025 | 2022-2026 |
|-----------------------------------|------|------|------|------|------|------|-----------|-----------|
| Primes d'assurance maladie | 0,0 | 0,0 | -0,4 | -0,7 | -0,6 | -0,4 | -1,7 | -2,1 |
| Inflation | -0,6 | -2,8 | -2,1 | -1,1 | -0,2 | -0,5 | -6,8 | -6,7 |
| Augmentations salariales | -0,2 | 0,9 | 1,7 | 1,8 | 1,4 | | + 5,6 | + 5,8 |
| Total | | | | | | | -2,9 | -3,0 |

Les réductions de primes et les allocations familiales sont donc particulièrement importantes pour les familles afin de maintenir leur pouvoir d'achat.

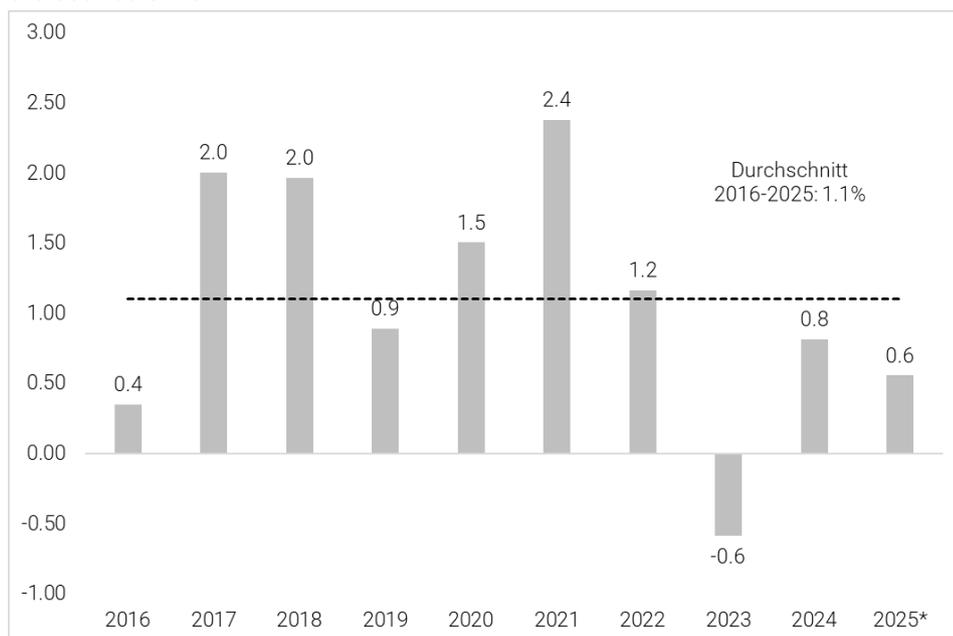
Compte tenu de l'augmentation de 15 francs par enfant des allocations familiales depuis le 1er janvier 2025 et sans tenir compte d'éventuelles réductions des primes, les allocations familiales doivent donc être augmentées d'environ 30 francs par enfant afin de maintenir le pouvoir d'achat des familles.

Les entreprises gagnent toujours plus par heure travaillée – la hausse de la productivité crée une marge de manœuvre pour augmenter les salaires

Au cours des dix dernières années, les entreprises suisses ont vu leur revenu par heure travaillée augmenter régulièrement. Cela correspond à une hausse de la productivité. En moyenne, la productivité a augmenté de 1,1 % au cours des dix dernières années.

Croissance de la productivité 2016-2025

Valeur ajoutée réelle (SECO) par rapport au volume de travail effectif (OFAEM, AVOL), croissance en %



* Pour l'année 2025, les prévisions du Seco concernant la croissance de la valeur ajoutée réelle et les prévisions du Centre de recherches conjoncturelles KOF concernant l'emploi équivalent plein temps sont utilisées à titre indicatif.

Si les gains de productivité ne sont pas répartis équitablement entre les employés et les employeurs, les inégalités augmentent. Si les salaires réels augmentent moins vite que la croissance de la productivité, les employés sont perdants par rapport aux employeurs et/ou aux actionnaires.

Exemple 1 : augmentation des salaires réels en fonction des gains de productivité – pas d'augmentation des inégalités avec une part salariale stable

| An- née | Nombre de sala- rié-e-s dans l'entre- prise | Valeur ajou- tée ré- elle | Pro- duc- tivité | Gain de pro- duc- tivité | Masse sala- riale | Sa- laire par em- ployé | Ren- de- ment du ca- pital (total) | Crois- sance Ren- de- ment du ca- pital | Coûts salariaux par rap- port à la valeur ajoutée |
|------------|--|------------------------------------|------------------------|--------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|---|---|--|
| 1 | 100 | 1 000 | 10 | - | 800 000 | 8 000 | 200 000 | - | 800'000/1'000'000=80% |
| 2 | 100 | 1 200 000 | 12 000 | *1,2 | 960 000 | 9 600 | 240 000 | *1,2 | 960'000/1'200'000=80% |

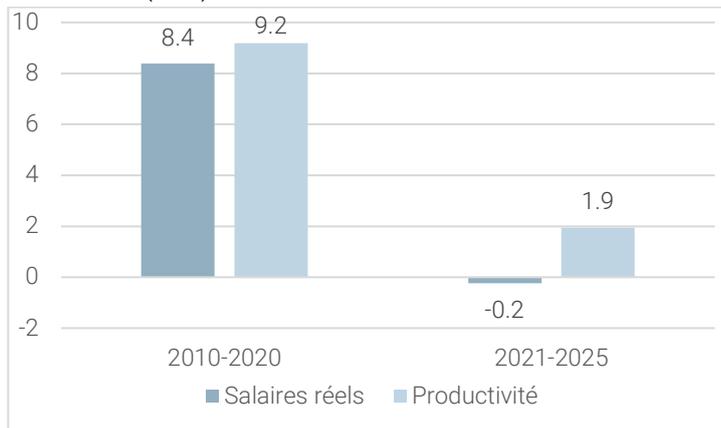
Exemple 2 : pas d'augmentation des salaires réels en fonction des gains de productivité – augmentation des inégalités et diminution de la part des salaires dans le revenu

| An- née | Nombre de sala- riés dans l'entre- prise | Valeur ajoutée réelle | Pro- ducti- vité | Gain de pro- ducti- vité | Masse sala- riale | Salaire par em- ployé | Ren- de- ment du capital (total) | Crois- sance Ren- de- ment du ca- pital | Coûts salariaux par rap- port à la valeur ajoutée |
|------------|---|-----------------------------|------------------------|--------------------------------------|-------------------------|--------------------------------|---|---|--|
| 1 | 100 | 1 000 | 10 | - | 800 000 | 8 000 | 200 000 | - | 800'000/1'000'000=80% |
| 2 | 100 | 1 200 000 | 12 000 | *1,2 | 800 000 | 8 000 | 400 000 | *2 | |

Entre 2010 et 2020, les salaires réels ont évolué globalement au même rythme que la productivité. Ce n'est toutefois plus le cas entre 2021 et 2025. Alors que les salaires réels ont légèrement baissé durant cette période, la productivité a augmenté de 1,9 %. Il en résulte un écart salarial réel de 2,1 %.

Évolution de la productivité et des salaires réels entre 2010 et 2025

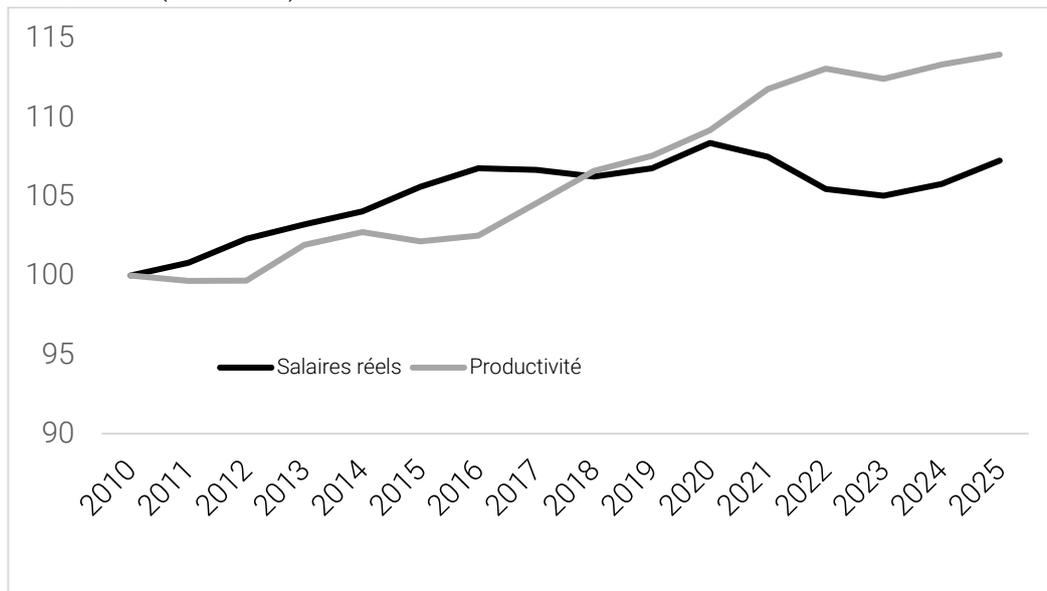
Valeur ajoutée réelle (Seco) par rapport au volume effectif de travail (OFL, AVOL), salaires réels (OFL), 2010-2025, variation en %



Salairé réel en 2025 : perspectives économiques de l'UBS pour la Suisse en 2025 (1,4 %), prévision d'inflation conditionnelle de juin 2025 de la Banque nationale suisse (0,2 %) ; productivité en 2025 : prévisions du Seco pour la croissance de la valeur ajoutée réelle et prévisions du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) pour l'emploi en équivalents plein temps.

Évolution de la productivité et des salaires réels 2010-2025

Valeur ajoutée réelle (Seco) par rapport au volume effectif de travail (OFL, AVOL), 2010-2025, indice (2010=100)

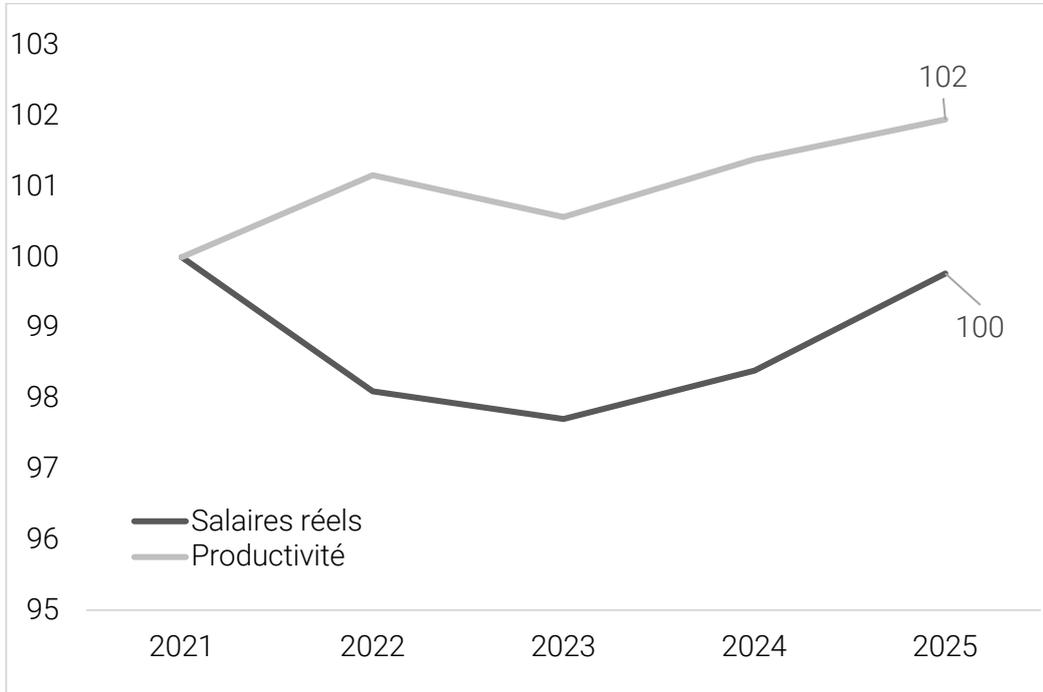


Salairé réel en 2025 : UBS Outlook Suisse pour 2025 (1,4 %), prévision d'inflation conditionnelle pour juin 2025 de la Banque nationale suisse (0,2 %) ; productivité en 2025 : prévisions du Seco pour la croissance de la valeur ajoutée réelle et prévisions du Centre de recherches conjoncturelles KOF pour l'emploi en équivalents plein temps

Les effets de rattrapage observés en 2024 et 2025 n'ont donc pas suffi à combler cet écart.

Productivité et salaires réels 2021-2025

Valeur ajoutée réelle (Seco) par rapport au volume de travail effectif (OFS, AVOL), 2010-2025, indices (2021= 100)



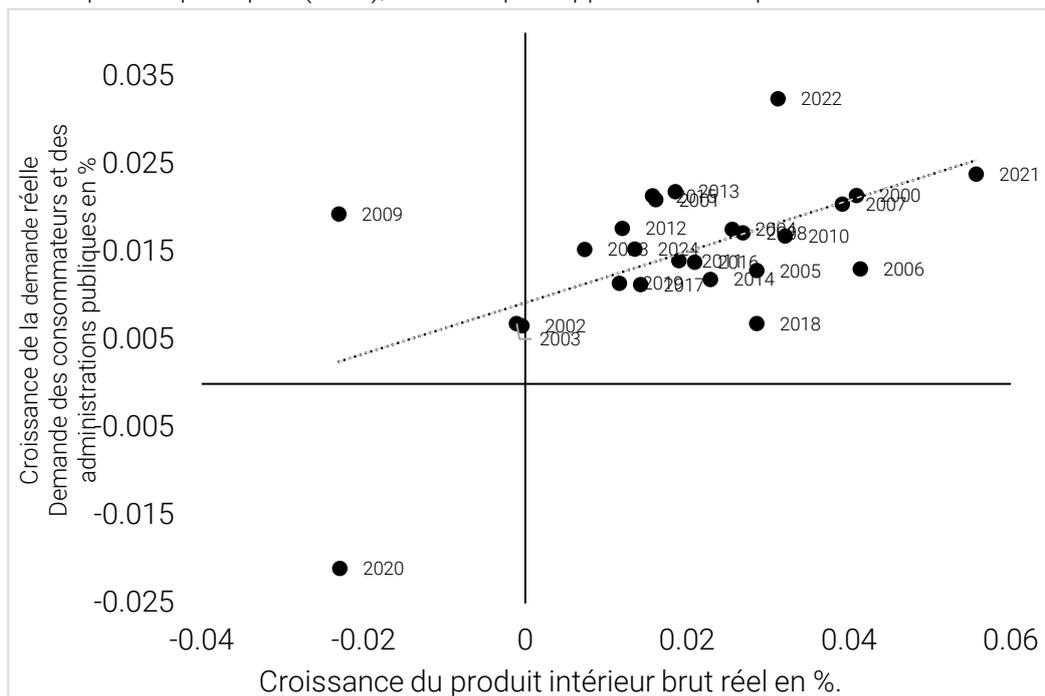
Salairé réel en 2025 : perspectives économiques de l'UBS pour la Suisse en 2025 (1,4 %),
prévision d'inflation conditionnelle pour juin 2025 de la Banque nationale suisse (0,2 %)
Productivité en 2025 : prévisions du Seco pour la croissance de la valeur ajoutée réelle et
prévisions du Centre de recherches conjoncturelles KOF pour l'emploi en équivalents
plein temps

Renforcement du marché intérieur – une demande intérieure stable garantit l'emploi et les revenus

Avec les incertitudes croissantes qui pèsent sur le commerce mondial, une demande intérieure stable revêt une importance accrue. Une faible demande des consommateurs due à des salaires insuffisants ou à une baisse des dépenses publiques affaiblit en revanche la conjoncture et met ainsi en péril les emplois et les revenus.

Croissance du produit intérieur brut, des dépenses de consommation et des dépenses publiques

Valeur ajoutée réelle (Seco), demande intérieure réelle due à la consommation privée et aux dépenses publiques (Seco), variation par rapport à l'année précédente en %



Conclusion

Les salaires réels ont fortement baissé en Suisse entre 2021 et 2023. Une baisse comparable des salaires réels n'avait encore jamais été enregistrée en Suisse depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En 2024 et 2025, les salaires réels se sont nettement redressés. Ils restent toutefois inférieurs au niveau de 2020 et 2021 et n'ont pas suivi la progression de la productivité. Il en résulte un retard des salaires réels d'environ 2 %.

Malgré le ralentissement de l'inflation, le coût de la vie a continué d'augmenter de manière significative. Le revenu disponible des salariés a donc continué de baisser. Pour les salariés adultes vivant seuls, la hausse des primes d'assurance maladie et l'inflation entraînent à elles seules une augmentation moyenne des coûts de 2 %, compte tenu des augmentations salariales accordées en moyenne.

La revendication salariale moyenne de 2 % est donc basée sur l'évolution de la productivité globale, la hausse du coût de la vie et les augmentations salariales accordées les années précédentes.

En raison des différences dans les coûts de la vie, les revendications salariales peuvent s'écarter de ces 2 % selon la branche ou l'entreprise.

Compte tenu de la grande incertitude qui règne dans l'économie mondiale, la stabilité du marché intérieur gagne en importance. Une bonne évolution des salaires et la stabilité des dépenses publiques sont déterminantes pour le maintien des emplois et des revenus.